



La Gazette de la Tour

Lettre d'information n°1 - Juillet 2020



Horaires d'ouverture de la mairie au public :

Lundi :
13h30 - 17h00

Mardi :
16h00 - 19h00

Jeudi :
8h30 - 13h00

Vendredi :
15h00 - 19h00

Samedi :
Sur rendez-vous



Bonjour à tous,

J'ai plaisir à vous adresser le premier édito de ce nouveau mandat qui s'ouvre devant nous.

Le résultat du scrutin du 15 mars dernier a été favorable à la liste des candidats rassemblés sous le nom « Poursuivons ensemble ».

Merci aux électeurs pour votre confiance. Merci aux élus de m'avoir fait confiance pour conduire notre action en direction des Euphémiennes et des Euphémiens.

Le mode de scrutin donne une représentation de 3 élus à la liste conduite par Irène Chinoune. Je déplore à cette occasion que ces trois personnes ne se soient inscrites dans aucune commission pour contribuer au travail d'ensemble du conseil municipal. Nous étions prêts à les associer à nos travaux dans un souci commun et constant de l'intérêt général et du bien-être de la commune.

Elu le 15 mars, la crise sanitaire est venue perturber la vie de tous et toutes. Les habitudes de vie, le travail, les vacances, les week-ends, l'école, tout est remis en question. Le conseil municipal n'y a pas échappé ; l'ancienne équipe est restée en place pour gérer cette crise et ses répercussions.

Par cet édito, je voudrais souligner l'investissement de Madame Anny Sanlaville au service des Euphémiennes et des Euphémiens pendant 19 ans. Au nom de tous, merci Anny.

Je vous renouvelle mes remerciements et vous assure de la motivation de l'équipe à la poursuite de nos engagements.

Didier ALBAN

Résultat des élections du 15 mars dernier

ALBAN	Didier	369	RAVIX	Philip	369
SAVIN	Nadine	369	JOSEPH	Sandrine	369
GENIQUET	Emmanuel	369	DEFARGES	Lionel	369
MUNCK	Muriel	369	BOREL	Clémentine	369
LEMOINE	Gilles	369	GIRONES	Grégory	369
PERMEZEL	Sylvie Marie	369	PILLIARD	Isabelle	369
FIEF	Cédric	369	CHINOUNE	Irène	175
PINTO	Nathalie	369	MOYNE	Christophe	175
FRECON	Fabien	369	LESPINASSE	Chantal	175
BRUNET	Alizée	369			

Informations complémentaires :

Nombre de votants : 551

Nombre de suffrages exprimés : 544

Nombre de sièges par liste	Conseil municipal	Conseil communautaire
Poursuivons ensemble	16	3
Une équipe pour l'avenir	3	0

Organisation du travail et représentation de la commune

Maire : Mr Didier ALBAN

1^{er} Adjoint : Mr Emmanuel GENIQUET, délégué à l'Urbanisme et aux affaires générales.

2^{ème} Adjointe : Nadine SAVIN, déléguée à la communication, vie locale et associative.

3^{ème} Adjoint : Gilles LEMOINE, délégué aux finances, à la culture et au patrimoine.

4^{ème} Adjointe : Muriel MUNCK, déléguée aux affaires scolaires, périscolaires et centre de loisirs.

Conseiller délégué : Philip RAVIX délégué aux travaux, bâtiments publics, voirie et environnement.

Conformément à l'article L2121-21 et L 2121-22 du code des collectivités territoriales, des commissions thématiques ont été mises en place. Elles sont sous la responsabilité de chaque adjoint et du maire pour la commission travaux.

Commission Urbanisme et Affaires Générales : Emmanuel GENIQUET :

Fabien FRECON - Sandrine JOSEPH- Cédric FIEF -Alizée BRUNET Isabelle PILLIARD

Commission Communication : Vie locale - Vie associative ; Présidente de commission : Nadine SAVIN

Isabelle PILLIARD - Nathalie PINTO - Clémentine BOREL - Fabien FRECON

Commission Finances - Culture et Patrimoine : Président de commission : Gilles LEMOINE

Emmanuel GENIQUET- Sylvie PERMEZEL- Cédric FIEF

Commission : Affaires Scolaires, Périscolaire, Centre de loisirs : Présidente Muriel MUNCK

Sandrine JOSEPH - Alizée BRUNET - Nadine SAVIN - Sylvie PERMEZEL

Commission Travaux - Bâtiments Communaux Voiries Environnement co-présidée par le Maire et Philip RAVIX : Conseiller Délégué

Gilles LEMOINE - Gregory GIRONES - Lionel DESFARGES - Nathalie PINTO - Isabelle PILLIARD

Commission d'Appel d'offres : commission obligatoire prévue par le code des marchés publics et dont le maire est le président de droit.

3 titulaires	3 suppléants
Lionel DESFARGES	Gregory GIRONES
Philip RAVIX	Clémentine BOREL
Emmanuel GENIQUET	Nadine SAVIN

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

Le conseil municipal a décidé de fixer à 5 le nombre de ses représentants au Centre Communal d'Action Sociale et à 5 le nombre des représentants de la société civile.

Président	Issu du conseil	Issu de la société civile
Didier ALBAN	Muriel MUNCK	Nicole PARDON
	Irene CHINOUNE	René SAVIN
	Sandrine JOSEPH	Daniel PIPON
	Gregory GIRONES	Elodie FIEF
	Chantal LESPINASSE	Lydie GARENAUX

Les représentants aux commissions de la communauté de communes et aux différents syndicats vous seront présentés lors de la prochaine gazette.

M. le Maire et les adjoints sont disponibles pour vous recevoir sur rendez-vous au 04 74 00 02 86 ou par mail :

Didier ALBAN : didier.alban@sainte-euphemie.fr

Emmanuel GENIQUET : emmanuel.geniquet@sainte-euphemie.fr

Nadine SAVIN : nadine.savin@sainte-euphemie.fr

Gilles LEMOINE : gilles.lemoine@sainte-euphemie.fr

Muriel MUNCK : muriel.munck@sainte-euphemie.fr

Communauté de Communes Dombes Saône Vallée **MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE GOUVERNANCE**

Le bureau de la communauté de communes a été mis en place lors du conseil communautaire du 8 juin 2020.

Marc PECHOUX, Maire de Trévoux, a été élu président de la communauté de communes ; Les vice-présidents sont au nombre de 12 et l'effectif total du bureau est de 19 élus.

12 vice-présidents (VP) ont été élus :

1^{er} VP : Yves Dumoulin, maire de Fareins

2^{ème} VP : Carole Bontemps Hesdin, maire de Reyrieux

3^{ème} VP : Vincent Lautier, maire de Parcieux

4^{ème} VP : Frédéric Vallos, maire de St Didier de Formans

5^{ème} VP : David Pommier, maire de Villeneuve

6^{ème} VP : Pierre Pernet, maire d'Ambérieux en Dombes

7^{ème} VP : Stéphane Berthomieu, maire de St Jean de Thurigneux

8^{ème} VP : Richard Paccaud, maire d'Ars sur Formans

9^{ème} VP : Gabriel Aumônier, maire de Misérieux

10^{ème} VP : Patrick Nabeth, maire de Massieux

11^{ème} VP : Gilles Garnier, maire de Savigneux

12^{ème} VP : Richard Simmini, adjoint à Trévoux

Coronavirus ou Covid 19 et la crise sanitaire

17 mars 12 H, coup de tonnerre, c'est le confinement :

L'économie s'arrête, les écoles ferment, nous sommes tous confinés.

Masque ou pas ? Finalement, le masque devient indispensable et obligatoire. Chacun fait ses commandes tout en sachant qu'en début de crise, peu d'entreprises fabriquaient des masques. Les petites communes avec des commandes faibles en nombre ont eu des difficultés pour se faire approvisionner.

L'association des maires de l'AIN nous a grandement aidés dans ces démarches ainsi que la communauté de communes Dombes Saône Vallée.

La région Auvergne Rhône Alpes a fourni des masques à chacun d'entre nous. Ces masques arrivés le dimanche soir, ont été distribués dès le lundi grâce à la mobilisation des bénévoles. Merci à eux.

Par la suite, fin mai, deux masques par foyer ont été distribués par la Mairie. Merci à nouveau aux bénévoles qui se sont mobilisés pour les découper et les distribuer.

L'école et la crise sanitaire

Le 11 et 12 mai ont constitué la préparation de la reprise pour l'équipe pédagogique ainsi que pour le personnel communal.

Le protocole sanitaire scolaire et le protocole sanitaire de la direction de la jeunesse pour Pégase ont été mis en œuvre.

Les classes ont été adaptées pour respecter la distanciation.

Une organisation du personnel communal a été mise en œuvre pour assurer l'aération des locaux matin, midi et soir. Des marquages au sol ont été réalisés.

L'accès au restaurant scolaire se fait par un sens de circulation. Les tables du restaurant scolaire ont été espacées. Une trentaine d'enfants peuvent déjeuner simultanément.

Tout ceci a été réalisé en étroite coopération entre l'équipe pédagogique, le centre de loisirs, les parents d'élèves et la commune.

22 juin : plus de distanciation pour les maternelles. Suppression des 4m² nécessaires.

Recommandation pour distanciation à 1m.

Bibliothèque :

En mai, la récupération des documents empruntés a été organisée les lundis et vendredis. Ces documents ont été mis en quarantaine avant d'être remis en circulation.

En juin, la bibliothèque a rouvert ses portes de deux manières :

- Soit en présentiel le vendredi
- Soit sur réservation

Un protocole sanitaire est mis en place avec lavage des mains avant l'accès. Deux personnes au maximum simultanément ou une seule famille sont admises à l'intérieur de la bibliothèque.

Cinéma la Passerelle :

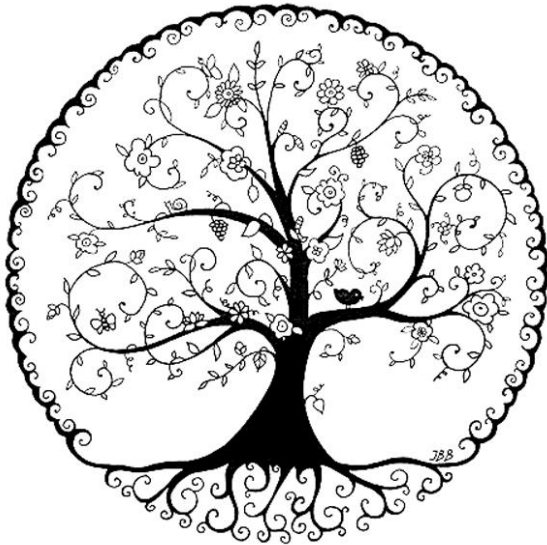
Il a rouvert ses portes le 24/06. Retrouvez la programmation sur allociné et sur le répondeur : 04 81 91 89 70

Mariages et baptêmes républicains :

La situation s'améliore. Depuis le 2 juin, les mariages sont à nouveau possibles mais les règles de distanciation demeurent ainsi que les restrictions sur le nombre de personnes en fonction de la capacité de la salle du conseil.

Cette situation est évolutive en fonction des directives gouvernementales.

La pandémie s'estompe, mais restons vigilants.



Les 5 M :

MAINS : se laver les mains régulièrement

METRE : 1 mètre de distanciation sociale

MASQUE : port du masque conseillé

MOUCHOIR : se servir d'un mouchoir pour se protéger le nez et la bouche

MENAGE : jeter le masque, le mouchoir dans une poubelle

Respectons la nature, ne jetons pas nos masques et lingettes n'importe où, mais dans une poubelle.

Informations, règles et rappels :

• **Interdiction du brûlage des déchets verts dans l'Ain**

Le brûlage, à l'air libre ou en incinérateur individuel, des végétaux, est désormais **INTERDIT TOUTE L'ANNEE dans l'Ain**, (arrêté préfectoral n° SAF 2017-02 du 03/07/2017 disponible sur notre site internet et sur Facebook).

En cas de non-respect de l'arrêté, la gendarmerie pourra intervenir et le contrevenant s'exposera à **une amende pouvant aller jusqu'à 450 €**. Les végétaux doivent être acheminés en déchetterie. Nous comptons vivement sur le bon respect de ces dispositions dans l'intérêt de tous.

• **Entretien des haies**

Comme chaque année, nous vous rappelons que tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent sur une propriété voisine ou sur la voie publique, au niveau de la limite séparative à 2 mètres de haut et de désherber aux bords de ses clôtures.

• **Bruits**

Rappel des horaires pour tous travaux de bricolage ou jardinage (arrêté préfectoral du 12/09/2008) :

Du lundi au vendredi	De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
Le samedi	De 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
Les dimanches et jours fériés	De 10h00 à 12h00

2 Déchèteries sont disponibles :

- Déchèterie du **PARDY, FRANS**
- Déchèterie des **BRUYERES, ZI de Reyrieux, TOUSSIEUX.**

Pensez à vous munir d'un badge pour y accéder.

Formulaire téléchargeable sur le site :

Ccdsv.fr/-Decheterie

Nos COMMERCEs et SERVICEs cet été :

• **Boulangerie pâtisserie Héritier** : Fermée du lundi 3 août au 31 août inclus.

• **Le relais du Formans** : horaires d'été : 6h30 à 19h. Fermeture semaine du 15 août.

• **Restaurant Au petit moulin** : Ouvert tout l'été

• **Restaurant Le Chardoillant** : Fermé du 16 août au 30 août.

• **Angel pizza** : Ouvert tout l'été : les lundis

• **FB ROTISSERIE** : Ouvert tout l'été : 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois

• **Bibliothèque** : Ouverte normalement en juillet, juste les vendredis en août.

ALERTE SECHERESSE : Voir site panneapocket.

Retrouvez toutes les infos instantanées sur le site panneapocket (voir schéma ci-dessous pour se connecter)

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

- Ouvrez votre application "Play Store" ou "AppStore" sur votre téléphone ou sur votre tablette
- Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
- Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir"
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

BONNE UTILISATION !
L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

GET IT ON Google Play
Download on the App Store

BUDGET

L'exercice 2019 est le dernier de la mandature commencée en 2014.

Le quinze mars 2020, les Euphémien ont élu une nouvelle équipe pour une période de 6 ans.

Nous allons donc dans un premier temps clôturer le budget 2019. Puis, nous évoquerons le budget primitif 2020 qui a été voté le 2 mars inscrivant les bases de ce premier exercice de la mandature nouvelle.

● Budget de fonctionnement 2019

Le budget s'est déroulé selon nos attentes avec toujours à l'esprit, la rigueur dans nos **dépenses** qui s'établissent à 678 428,00 € soit -8% par rapport à 2018.

Ceci est dû essentiellement à un décalage de la facturation de certaines dépenses qui seront à régler en 2020 et à une baisse des charges de personnel.

Les recettes, bien qu'en léger retrait avec 881 059,00 € (- 1,7% par rapport à 2018) avec des dotations de l'Etat stables et une fiscalité une nouvelle fois améliorée, nous permet de dégager une capacité d'auto-financement brute de 202 630,00 € (+ 26%). C'est une réelle satisfaction.

● Budget d'investissement 2019

L'année s'est achevée sans grande surprise.

Nous avons :

- Terminé l'extension de la buvette avec l'aide des bénévoles des associations.

- Fait l'acquisition de quelques équipements pour l'école.

- Remplacé le véhicule de la commune.

La construction du cimetière n'étant pas achevée, les coûts sont reportés sur l'exercice 2020.

Enfin et comme cela avait été prévu, le remboursement par anticipation de notre relais de trésorerie pour un montant de 300 000,00 € a été réalisé, réduisant fortement notre encours de dette.

● Budget primitif de fonctionnement 2020

Nos dépenses progressent de 5% par rapport à 2019 et s'établissent à : 756 499,00 €.

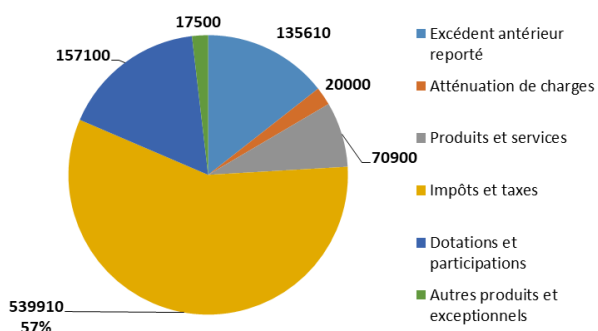
Nous avons dû en effet faire face à une dépense exceptionnelle de 24 000,00 € (remise en état de la toiture de l'église endommagée par la grêle). Une partie nous sera remboursée par notre assurance. Nous passons de 10 000,00 € à 20 000,00 € nos dépenses imprévues par précaution.

Sur le plan **des recettes**, nous prévoyons une baisse de notre fiscalité avec la réforme de la taxe d'habitation passant de 547 910,00 € à 539 910,00 € (-1,5% par rapport à 2019).

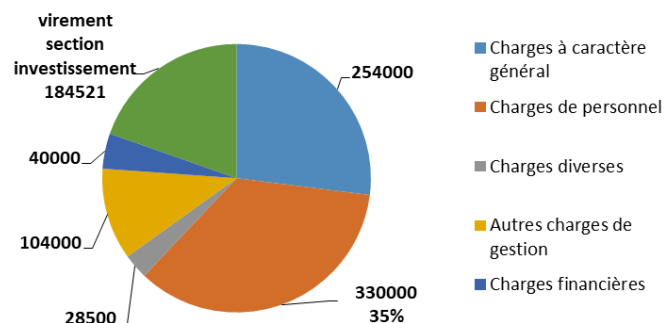
Nous figeons notre fiscalité locale pour 2020.

2021 sera une année à surveiller car nos recettes fiscales risquent de s'éroder et nos dotations de fonctionnement revues également à la baisse du fait de la COVID.

Budget Primitif fonctionnement 2020 : Recettes



Budget Primitif fonctionnement 2020 : Dépenses



• Budget primitif investissement 2020

Sur le plan des dépenses, nous sommes sur une année électorale et par conséquent une année de transition.

Dès le début d'année, nous avons terminé le cimetière pour 240 000,00 € (il ne reste plus qu'à paysager le site), et la sécurisation de la route d'Ars a été livrée pour 25 000,00 €. Nous dotons le projet école d'une somme de 5 000,00 € et nous allons procéder au remboursement par anticipation du solde de notre relais de trésorerie, soit 150 000,00 € à l'automne 2020.

Enfin, nous prévoyons quelques dépenses :

- Autres bâtiments publics 10 000,00 €
- Pont sur le Formans, rue des moulins 20 000,00 €

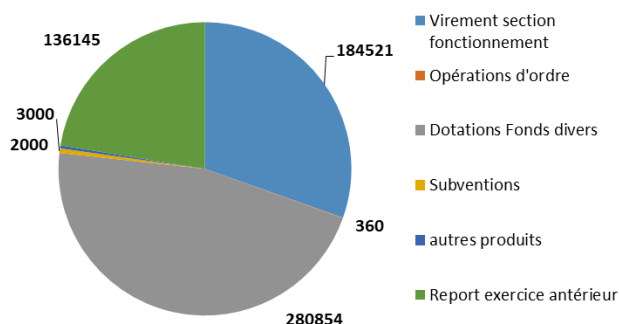
- Remplacement camion commune 20 000,00 €
- Réseau électrification 5 000,00 €
- Autres immobilisations 10 000,00 €
- Frais d'étude 13 000,00 €
- Dépenses imprévues 14 000,00 €

En ce qui concerne les recettes :

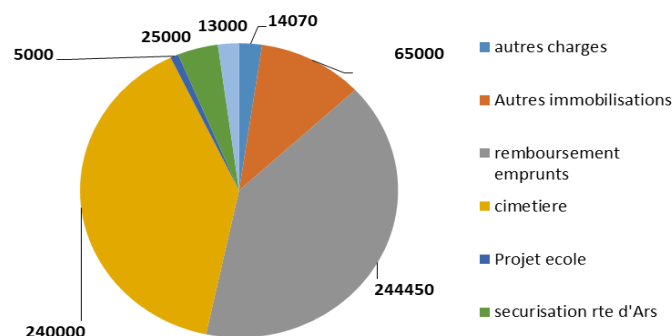
Nous attendons une amende de police de 3 000,00 € pour la sécurisation de la Route d'Ars, un remboursement de TVA de 132 000,00 € dont nous avons demandé le règlement anticipé et nous avons logé en attente d'utilisation 133 800,00 € (remboursement de notre relais de trésorerie).

Il n'y a pas eu de recours à l'emprunt sur l'exercice 2020.

Recettes budget primitif investissement 2020



Dépenses budget primitif investissement 2020



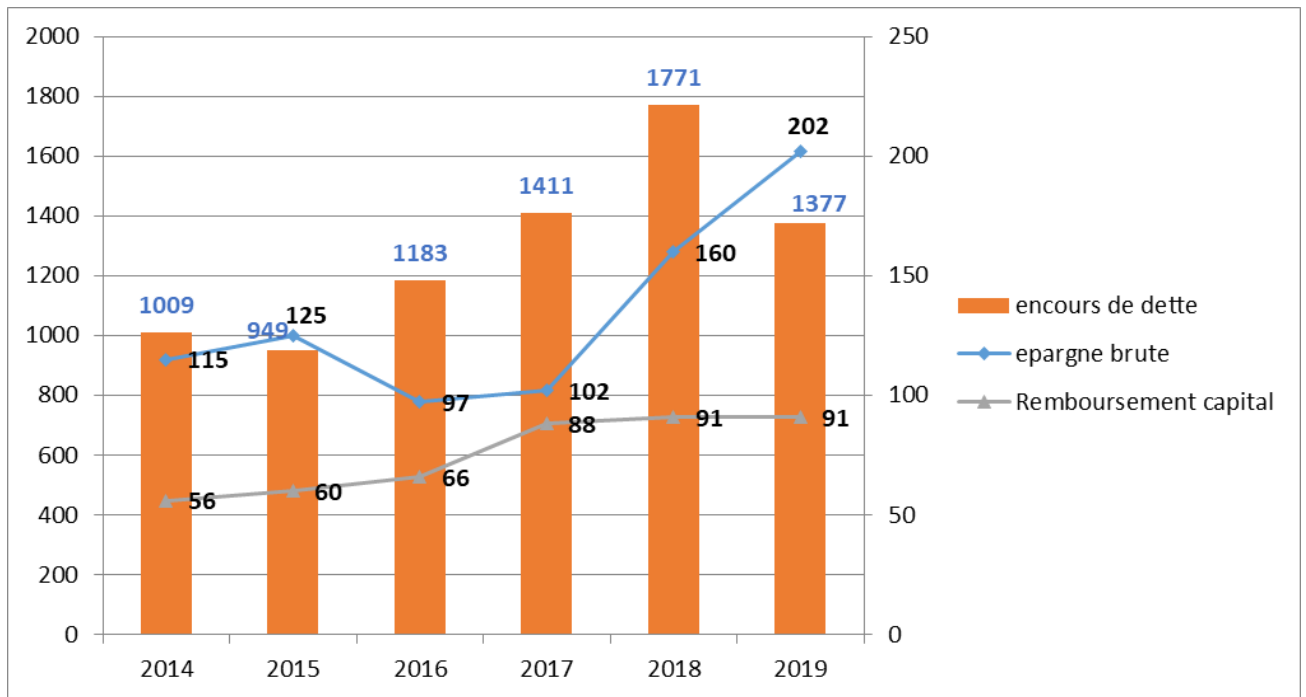
FINANCES

Nous allons examiner les ratios essentiels à la bonne santé financière de la commune.

• Le point de l'endettement

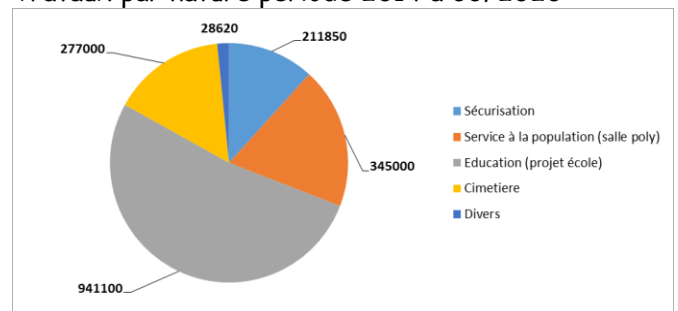
Après un pic établi en 2018 à 1 771 000,00 €, nous retombons en cette fin d'année 2019 à 1 377 000,00 € après le remboursement anticipé de 300 000,00 € (relais de trésorerie) et la tombée en capital de nos emprunts pour 91 000,00 €. **L'endettement par habitant s'établit ainsi à 821 €, au même niveau qu'en 2017.**

Cette courbe doit une nouvelle fois s'infléchir en 2020. En effet, nous allons rembourser le solde de notre relais de trésorerie soit 150 000,00 € ramenant notre encours d'endettement à 1 137 000,00 € (après tombée en capital de nos emprunts). L'endettement par habitant reviendra alors à 670 €, soit au même niveau qu'en 2014.

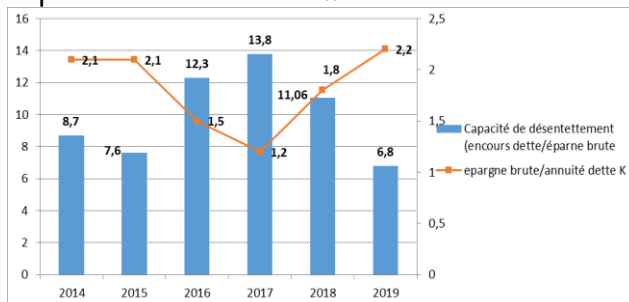


Notre capacité de désendettement passe de 11,06 années en 2018 à 6,8 en 2019. Elle sera de 5,6 en fin 2020 si nous maintenons notre capacité d'autofinancement sur les bases de 2019.

Travaux par nature période 2014 à 03/2020



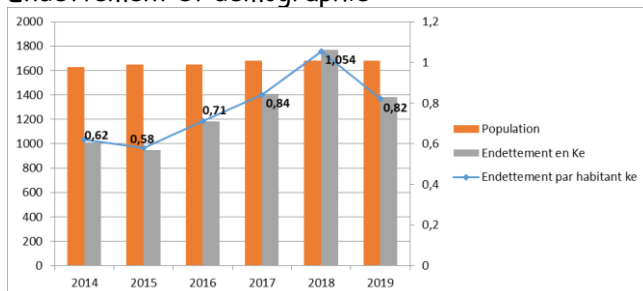
Capacité de désendettement



Le point sur la capacité d'autofinancement brute

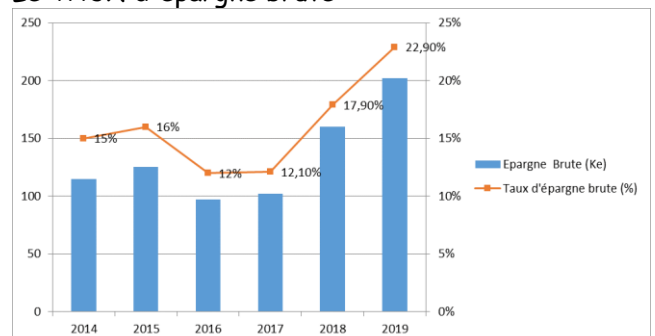
Notre volonté de restaurer notre capacité d'autofinancement brute s'inscrit dans les faits puisque, pour la deuxième année consécutive, nous améliorons notre performance avec un montant de 202 330,00 €, soit un taux d'épargne de 22,9% (la norme étant de 20%).

Endettement et démographie



C'est un beau résultat après avoir réalisé plus de 1 800 000,00 € d'investissement sur la mandature.

Le TAUX d'épargne brute



L'ensemble de ces ratios nous donne de la crédibilité non seulement auprès de nos financeurs que nous ne manquerons pas de solliciter dans les prochains mois pour réaliser nos projets mais également auprès de notre organe de contrôle (préfecture).

Conclusion

Nous venons de vivre une période très compliquée sur le plan sanitaire qui ne manquera pas de nous réserver encore bien de mauvaises surprises tant sur le plan social qu'économique.

Nous avons la volonté, au seuil de cette mandature de réaliser les projets que nous avons inscrits à notre programme. Il nous faudra nécessairement faire preuve de prudence en :

- Veillant à la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement afin de dégager une capacité d'autofinancement pour rembourser notre dette et financer nos investissements ;
- Privilégiant les investissements productifs ;
- Optant pour les bonnes formules de financement (moyen et long terme) ;
- Recherchant toutes les subventions.

Nous avons une situation financière de bonne qualité, de beaux défis à relever. Il est donc temps, après une période d'inertie, de se remettre au travail.

Gilles LEMOINE, Maire adjoint aux finances, culture et patrimoine.



De gauche à droite :

Sandrine Joseph, Emmanuel Geniquet, Gilles Lemoine, Alizée Brunet, Clémentine Borel, Nadine Savin, Didier Alban, Lionel Desfarges, Muriel Munck, Grégory Girones, Philip Ravix, Sylvie Permezol, Fabien Frecon, Cédric Fief, Nathalie Pinto, Isabelle Pilliard, Irène Chinoune, Chantal Lespinasse, Christophe Moyne